

Séance du 7 mai 2026

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

Prise en considération du postulat de M. Martino Rizzello (LCVL) et consort, intitulé « Potaclos – Pour un pôle urbain mixte et innovant à l'Avenue de Blonay » (2026/R03)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le postulat de M. Martino Rizzello (LCVL) et consort, intitulé « Potaclos – Pour un pôle urbain mixte et innovant à l'Avenue de Blonay »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de refuser la prise en considération du postulat de M. Martino Rizzello (LCVL) et consort, intitulé « Potaclos – Pour un pôle urbain mixte et innovant à l'Avenue de Blonay » et de considérer cet objet comme classé.

Adopté à une large majorité (5 avis contraires et 6 abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **7 mai 2026**.

Pour extrait conforme le 8 mai 2026.

Marion Houriet
Présidente



AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Carole Dind
Secrétaire

